

CIPA Gréngewald
8, Routscheed
L-6939 Niederaanven

Grille des prix et étendue des prestations

1. Prix d'hébergement mensuel

Le prix d'hébergement mensuel varie en fonction du type de confort du logement respectif.

- **Chambre à un lit (ou simple)**

Cette chambre est occupée par une personne (référence faite à la liste, publiée annuellement).

- **Chambre double**

Cette chambre peut être occupée par une ou deux personnes. Néanmoins, en cas d'occupation par une seule personne, l'intégralité du prix de la chambre est à payer sauf réductions dues.

- **Chambres communicantes**

Il s'agit de deux chambres individuelles qui communiquent par une porte, qui bénéficient de deux cellules sanitaires séparées et qui sont en principe occupées par deux personnes.

Services inclus dans le prix d'hébergement

Le prix d'hébergement comprend toutes les prestations reprises sous « prestations accueil et encadrement » du document « D'Liewen am CIPA Gréngewald »

1.1 Aide, assistance et soins

Les prestations d'aide, d'assistance et de soins jusqu'à 3.5 heures par semaine sont incluses dans le prix d'hébergement sauf si elles relèvent de la convenance personnelle du client.

1.2 Nettoyage

Quotidiennement :

- contrôle de la chambre et de la salle des bains
- nettoyage du WC et du lavabo
- renouvellement régulier de la réserve de papier hygiénique
- vidange des poubelles

Une fois par semaine :

- nettoyage de la chambre et de la kitchenette
- nettoyage de la salle de bains
- balayage du balcon/terrasse
- nettoyage du tapis à l'aspirateur

Divers :

- changement de la literie toutes les 2 semaines
- nettoyage des fenêtres 3 fois par an à l'intérieur et à l'extérieur
- nettoyage du frigo tous les 2 mois (si accord du résident)

1.3 Service maintenance

Le client peut faire appel au service maintenance de la maison pour différents petits travaux (ex : changement des ampoules, fixation des tableaux, etc.) selon la disponibilité du personnel technique au prix de € 55,- par heure

1.4 Restauration et service en chambre

Sont compris dans le prix d'hébergement les repas servis au restaurant, y compris eaux, cafés et thés. Les horaires d'ouverture, ainsi que les menus, sont affichés en permanence à l'entrée du restaurant et sur le canal de télévision interne

Sont également compris dans le prix d'hébergement les repas servis en chambre pour des raisons de maladie et/ou de dépendance. Le service en chambre pour convenance personnelle est facturé au client.

1.5 Logement

Sont compris dans le prix d'hébergement :

- jouissance de la chambre
- l'eau chaude et froide
- l'électricité
- le chauffage
- mise à disposition d'un raccordement téléphonique
- mise à disposition d'un raccordement à l'antenne collective

2. Services spéciaux offerts, inclus dans le prix d'hébergement

2.1 Assurances

- l'assurance responsabilité civile ;
- l'assurance incendie, dégâts des eaux ;
- l'assurance pour les biens personnels (sauf biens personnels de valeur).

La couverture par sinistre est plafonnée et tient compte d'une franchise en cas de remboursement.

2.2 Une fois par semaine, un service de transfert en commun à la banque, aux grandes surfaces proches, aux magasins du village, aux services de proximité sur le territoire de la commune de Niederanven est proposé.

3. Prestations supplémentaires

Les prestations et services sous rubrique, à charge du client, sont fournis uniquement sur demande du client :

- 1) Repas servis en chambre pour convenance personnelle
- 2) Téléphone :
 - coût de l'abonnement
 - les communications seront facturées suivant les tarifs pratiqués par les sociétés de téléphone
- 3) Antenne collective (suivant tarif mensuel)
- 4) WIFI (suivant tarif mensuel du prestataire externe +/- 35 €)
- 5) Nettoyage supplémentaire de la chambre (suivant tarif horaire)
- 6) Parking (suivant tarif mensuel)
- 7) Service transport supplémentaire (suivant forfait)
- 8) Entretien du linge de corps

- 9) Pédicure
- 10) Salon de Coiffure

Les soins pour convenance personnelle sont facturés selon le barème de l'Assurance Dépendance. Pour les clients ne tombant pas dans le champ d'application de l'assurance dépendance, le matériel d'incontinence est à leur charge

- 11) Les frais médicaux (médicaments, matériel, consultation ou visite médicale) sont à charge du client (part de l'assuré)

4. Réduction sur le prix des repas en cas d'absence du client

En cas d'absence du client pour des raisons personnelles ou de santé pour une durée d'au moins 3 jours, il a droit pour toute la période d'absence à une réduction sur le prix des 3 repas principaux comme indiqué dans le règlement des prix et étendue des prestations. Le droit au remboursement cesse le jour même de son retour dans l'établissement.

Pour bénéficier à un remboursement journalier, la réception doit être informée au préalable de l'absence du résident.

5. Liste des prix

Libellé	Prix TTC à partir du 01.09.2023
Prix d'hébergement chambre simple	2.559,36 €/ mois
Prix d'hébergement chambre double	4.474,52 €/ mois
Prix d'hébergement chambre double occupé par 1 personne	4.179,12 €/ mois
Prix d'hébergement chambre communicante	2.559,36 €/ chambre/mois
Prix d'hébergement lit de vacances, linge, TV et téléphone inclus	3.328,32 €/mois
Abonnement téléphonique	20,00 €/ mois
Communication	0,12 €/ minute
Antenne collective	17,00 €/ mois
Forfait pour la livraison du repas en chambre	6,25 € par repas
Nettoyage supplémentaire de la chambre par heure	20,00 €/ heure
Entretien du linge de corps : forfait administratif unique de mise en route pour le linge privé	90,00 €
Entretien du linge de corps et forfait frottée inclus (essuies, gants, draps de bain)	70,00 €/ mois
Forfait sur la mise à disposition du frottée (essuies, gants, draps de bain)	15,00 €/ mois
Nettoyage à sec facturé par pièce	- €
Parking	30,00 €/ mois
Prestations supplémentaires pour le service technique	55,00 €/ heure
Menu du jour pour invité	12,50 €
Déjeuner du dimanche pour invité	24,00 €
Déjeuner lors des soirées à thème pour invité	Selon formule
Déjeuner lors des jours fériés pour invité	Selon formule
Dîner pour invité	- €
Forfait service restauration extra	30,00 €/ heure
Remboursement du forfait journalier	5,60 €/ jour
Location de la Salle des Fêtes	€ 150,-/ évènement

Les prix (hors prix d'hébergement) peuvent être adaptés à tout moment.

Les prix d'hébergement sont adaptés en fonction de l'échelle mobile des salaires.

Une liste actuelle des prix est à votre disposition à tout moment au secrétariat.